



DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE DE LA MARNE

Après la réunion audio de la Commission Exécutive de ce lundi 30 mars, vos élus constatent que si guerre est déclarée contre le COVID 19 elle l'est aussi et avant tout livrée contre les travailleurs, leurs droits, leur sécurité et leur santé ; travailleurs transformés une nouvelle fois en véritable chair à canon.

On entend en effet parfois que « c'est une bonne guerre qu'il faudrait ».

Alors la CE, lucide et responsable, se questionne :

- Quel est ce confinement qui ne vise que la sphère privée, associative, syndicale, de nos vies ?
- Quelle est cette Loi d'Etat d'Urgence ... sanitaire qui protège l'économie au détriment des travailleurs, en allant à l'encontre des préconisations de l'OMS, à l'encontre de ce qui a marché ailleurs, et notamment chez notre voisin Allemand pourtant tellement souvent pris en exemple ?
- Pourquoi maintenir toute une floppée d'activités non essentielles ? Activités essentielles dont il est à noter que nulle part nous ne pouvons en trouver une liste exhaustive !
- Pourquoi ne pas réquisitionner, comme porté par une lettre ouverte des médecins de la région Auvergne Rhône Alpes les industries non essentielles pour assurer immédiatement et sur notre sol la production de ce qui est aujourd'hui vital (*masques, respirateurs, surblouses, gels...*) ?

- Pourquoi limiter l'accès des entreprises au dispositif du chômage partiel compensé à 100% amenant ainsi, et insidieusement, les entreprises, les plus petites, celles-là même qui sont pieds et poings liés aux donneurs d'ordre financier, à ouvrir coûte que coûte quels que soient les risques encourus ?
- Pourquoi ne pas indemniser les salariés en situation de chômage technique à 100% comme les entreprises ?
- Pourquoi remettre en cause, ET JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2020, dans un 1^{er} temps, les dates de prise des congés, les jours RTT, la durée du travail ?
- Pourquoi remettre en cause les droits syndicaux en : limitant la liberté syndicale et notamment la liberté de circulation – limitant les informations consultations des IRP - attaquant le droit de retrait qui pourtant ne peut être contesté QUE DEVANT LA JUSTICE et pas « interdit » par l'employeur que celui-ci soit privé ou public Y COMPRIS, l'Etat employeur ?

Nous n'oublions pas que c'est la porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye, qui a, quasiment dès sa prise de fonction, légitimé le mensonge d'Etat : « *j'assume de mentir pour protéger le Président de la République* » !

Nous n'oublions pas que l'actuel ministre de la santé, Olivier Véran, celui-là même qui voulait indemniser à hauteur de 60€ par malade l'hôpital public pour qu'il transfère les malades au privé, a menti en direct le 17 mars sur France Inter en affirmant que les masques ne sont pas utiles, que le dépistage systématique n'a pas de sens, qu'il suffit de se laver les mains (*et si c'est très très utile de se laver les mains ce n'est malheureusement pas suffisant*).

Nous n'oublions pas que c'est à l'occasion d'un conseil des ministres exceptionnel consacré soi-disant au coronavirus, un samedi, que le 49.3 a été dégainé pour détruire un des droits fondamentaux de la classe ouvrière, le droit à la retraite, une retraite intergénérationnelle et interprofessionnelle.

Alors, très clairement, pour la Commission Exécutive de l'UD FO Marne, il ne suffit pas d'applaudir les héros du jour, « tous les soirs à 20h » à bord de son yacht et se racheter ainsi une conscience à bon prix.

Il faut, MAINTENANT, abroger la Loi de transformation de la fonction publique, La loi Santé 2022, la loi créant le système de retraite par points en cours d'adoption, les lois qui détruisent toute la formation et l'éducation de la maternelle au supérieur en passant par la formation et l'apprentissage ...

Il faut MAINTENANT revenir sur la destruction de l'assurance chômage.

Il faut MAINTENANT engager la réouverture des lits et des postes tout emploi confondu dans les hôpitaux, recruter massivement dans toute la fonction publique et dans les EHPAD, revenir sur les suppressions de postes qui touchent tous les services publics, augmenter les salaires et mettre fin au gel du point d'indice, augmenter significativement le SMIC, revaloriser tous « *ces petits métiers* » devenus subitement essentiels (*les caissières, les aides à domicile, les femmes de ménage, les policiers municipaux, les ATSEM, les ripeurs, les livreurs ...*).

Parce que OUI décidément des questions se posent :

- + Le gouvernement fait-il vraiment la guerre au coronavirus ?
- + La remise en cause du code du travail est-elle vraiment l'urgence ?
- + L'urgence n'est-elle pas de mettre en place un suivi médical renforcé avec test systématique pour tous les soignants et salariés exposés quotidiennement au Covid-19 ?
- + L'urgence n'est-elle pas d'organiser un dépistage systématique des personnes présentant des symptômes de la maladie plutôt que de s'évertuer à truquer les chiffres notamment, l'ignoble n'ayant pas de limite pour ces gens-là, en ne comptant pas les décès dans les EHPAD et à domicile ?

Jamais le slogan du congrès de Lille 2018 n'aura été aussi porteur.

Résister, c'est maintenant,

Revendiquer, c'est toujours,

Reconquérir nos droits,

dès demain, à la fin du confinement et en s'y préparant maintenant.

Comme nos aînés du Conseil National de la Résistance ont su le faire donnant naissance à notre modèle social qui une fois encore et malgré toutes les attaques qu'il a subies depuis des dizaines d'années par tous les gouvernements confondus est le rempart des travailleurs qui, ici en France, ont accès à la protection sociale et au chômage partiel.

Demain, c'est sûr, les travailleurs se retrouveront unis pour la défense de leurs droits collectifs.

Reims, le 30 mars 2020